

## Niveau du lac Memphrémagog | État de la situation 31 juillet – 13 h 30

**\*Réouverture complète de la circulation nautique dans la rivière Magog à compter du mardi 1<sup>er</sup> août, 7 h 30\***

En ce lundi 31 juillet, 13 h 30, nous dressons un dernier bilan de la situation relativement au niveau du lac Memphrémagog.

- À 13 h 30, ce lundi 31 juillet, le niveau du lac Memphrémagog était de 208,04 m.
- Nous rappelons que le niveau normal du lac à cette période de l'année se situe habituellement à 207,75 m.
- Le niveau du lac se rapprochant des normales saisonnières, nous avons graduellement fermé les portes du barrage au cours de la fin de semaine pour remonter le niveau de la rivière Magog.
- Le débit d'évacuation du barrage Memphrémagog est actuellement de 90 m<sup>3</sup>/seconde.
- Le mardi 1<sup>er</sup> août, nous réduirons le débit à 70 m<sup>3</sup>/seconde.
- L'Organisation municipale de sécurité civile de Magog se démobilisera à compter du mardi 1<sup>er</sup> août.

## RÉOUVERTURE DE LA NAVIGATION DANS LA RIVIÈRE MAGOG

### 31 JUILLET

- **Navigation dans le bras de rivière**
  - o La navigation est permise dans le bras de rivière entre l'île Charest et le pont Merry, à l'exception des quais du McDonald's.
  - o L'accès aux quais municipaux est rouvert.

### 1<sup>ER</sup> AOÛT

- **Navigation dans la rivière Magog**
  - o Dès 7 h 30, la navigation sera permise sur toute la rivière Magog.
  - o Avant de vous déplacer, validez la hauteur sous le pont Merry en contactant la Capitainerie au 819 843-1927.
- **Rampe de mise à l'eau de la rue de Hatley et quais**
  - o Dès 7 h 30, la rampe de mise à l'eau située sur la rue de Hatley sera de nouveau accessible.
  - o Les quais du McDonald's et les quais situés entre le pont Merry et le barrage Memphrémagog seront de nouveau accessibles.

## APPEL À LA VIGILANCE

- Le débit de la rivière étant plus élevé qu'à l'habitude en cette période de l'année, nous invitons les plaisanciers à faire preuve de vigilance.
- Assurez-vous de :
  - o Faire fonctionner vos moteurs avant de vous aventurer sur le lac;
  - o D'avoir les compétences requises en navigation pour effectuer les manœuvres d'entrées et de sorties;



- Respecter le code de conduite nautique;
- De naviguer à une vitesse sécuritaire à proximité des berges et des quais pour minimiser les vagues.

Nous tenons à remercier la population ainsi que les plaisanciers pour leur compréhension et leur collaboration en cette période exceptionnelle.

Pour plus d'information : [ville.magog.qc.ca/inondations](http://ville.magog.qc.ca/inondations).

